

## Marée noire...styrène...Assez d'hypocrisie !

Un an après le naufrage de l'Erika un nouveau danger de destruction menace l'environnement marin des côtes de Bretagne mais aussi de l'ensemble des mers et océans menacé.

En effet un navire contenant 6000 tonnes de produits chimiques dont 4000 tonnes de styrène a mis en danger ces environnements ainsi que les populations côtières.

Devons nous nous en étonner ?

Le styrène (1) (un hydrocarbure benzénique servant de matière première pour de nombreuses matières plastiques) est une substance toxique (2) dont la principale utilisation, depuis les années 20, est la fabrication de polystyrène. Nous utilisons régulièrement des plaques de polystyrène dans l'habitat pour l'isolation, des peintures à base de styrène, des copeaux de polystyrène pour l'emballage...et le fait que le polystyrène et de nombreux plastiques et solvants soient nocifs n'a jamais réellement ému notre conscience écologique et sanitaire.

Aujourd'hui, alors qu'un risque de contamination au styrène menace les côtes de Bretagne, nous nous alarmons. Nous nous trompons de cible et d'arguments.

Les premières brimades ont concernées l'état de vétusté du transporteur, et des voix se sont rapidement élevées pour demander la mise en place d'une législation plus restrictive en ce qui concerne le transport maritime.

Galéjade que tout cela.

Plutôt que de chercher un bouc émissaire lointain (l'état du bateau, le transporteur, le manque de législation...) nous devrions avant toute chose nous poser une question simple : acceptons-nous de courir le risque d'une contamination à grande échelle ou somme-nous prêts à remettre en cause l'utilisation de substances toxiques telle que le styrène ?

Tant que nous accepterons d'utiliser au quotidien des substances toxiques nous devons assumer les risques inhérents à ce type de substances.

Soyons réalistes et osons remettre en question nos comportements de consommateurs, devons des consom'acteurs. Des matériaux sains pour l'habitat (isolation avec le lin, le liège ; peintures au silicate...), pour l'emballage et des substituts aux plastiques existent ; nous devons les utiliser, ou alors accepter les pollutions comme la marée noire ou les risques de contamination par des substances toxiques.

Ce n'est pas une réglementation sur le transport maritime qui modifiera la toxicité du pétrole et du styrène, mais une prise de conscience radicale des dangers inhérents à notre mode de production et de consommation.

Les marées noires vous effrayent ? Achetez un vélo, pratiquez la marche à pied, utilisez les transports en commun...faites pression sur les décideurs.

Les substances toxiques vous alarment ? Assez d'hypocrisie, personne ne vous oblige à les acheter. Devenez consom'acteur ne laissez pas les industriels diriger votre vie. Faites pression par vos choix de consommation.

Contact : Jocelyn Peyret

(1) Le styrène est un solvant présent dans toutes les peintures, laques et colles à base de résines de polyester insaturées. Le styrène polymérisé devient du polystyrène. Il n'est pas exclu que les plaques de polystyrène libèrent du styrène dans l'air d'une pièce même longtemps après leur pose. Le styrène s'attaque au système nerveux et peut avoir une action synergique avec d'autres composés tels que solvant ou alcool (source : « l'habitat écologique, quels matériaux choisir » ; F.Kur ; éd. Terre Vivante, 1998).

(2) Le styrène a été classé comme cancérigène possible par le Centre International de Recherche sur le Cancer (groupe 2B) (Monographie Vol.60 ; 1994)